

A. Fullstack

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 €

Siège social :

7 allée du belvédère

13127 Vitrolles

942859596 RCS de Vitrolles

Procès-verbal des décisions de l'associé unique**Décision en date du 03/04/2025**

L'an deux mille vingt cinq, le trois avril,

L'associé unique de la société A. Fullstack,

Président : AOULAICHE Farida,

S'est réuni au siège social.

Objet : Absence de rémunération du Président**DÉCISION UNIQUE**

Madame AOULAICHE Farida, décide qu'elle ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat de Président, à compter de son immatriculation, et ce, jusqu'au 31/12/2025.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à Vitrolles, le 04/04/2025

L'associé unique

AOULAICHE Farida

